

T22 - Initiation aux Pathologies du bâtiment (Mod 1)

Formation éligible dans le cadre de la Loi ALUR



Formation



Centre de formation professionnelle continue

CONTACT

04 99 43 00 60

formation.cdvolutif@gmail.com

www.cdformation.com

* STAGES Inter-Entreprises

Budget :

Durée :

Variable selon le niveau initial

* Dates et Lieux

Centre d'Agde

A définir

Centre de Béziers

A définir

Entrée / Sortie permanente

* OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Savoir appréhender et reconnaître les pathologies du gros-œuvre et du second œuvre
- L'Avis de Valeur de l'Agent Immobilier : Argumenter et mieux maîtriser son « prix »
- Savoir conseiller les clients afin qu'ils réalisent les travaux nécessaires à la vente de leur bien

* PROGRAMME

I Les Pathologies primaires

- *Les couvertures, charpentes, enduits, matériaux structurels, revêtement de sols*
- *Les désordres et déformations*
- *Les fissures structurelles et les micro-organismes en façade*
- *Les dégradations et remontées capillaires*
- *Les affaissements/soulèvements dus aux aménagements*
- *La condensation, l'étanchéité et les infiltrations*
- *Les risques liés à l'humidité*

PUBLIC

Agents immobiliers
Leurs Collaborateurs
Juristes Immobiliers

NIVEAU REQUIS

Aucun

METHODE PEDAGOGIQUE

Alternance entre théorie et pratique
Formateur spécialisé en droit immobilier
Formation à jour de toute réforme

CD Formation

166 rue Maurice Béjart - Parc Club de la Devèze - 34500 Béziers - 09.52.47.61.56

3 Impasse de Cordoue - Puits de So - 34300 Agde - 04.99.43.00.60

Déclaration d'activité sous le n° 91 34 07452 34 | Siret n° 521 087 312 00026